

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 15 octobre 2014 à 14 h 30

« Structure des ménages, comportements conjugaux et retraite »

Document N°11
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Présentation de la modélisation de la réversion retenue en projection
pour quelques régimes**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Présentation de la modélisation de la réversion retenue en projection pour quelques régimes

A la demande du Secrétariat général du COR, les **documents 11.1 à 11.3** présentent les choix de modélisation retenus pour projeter les pensions de réversion respectivement à la CNAV, dans le régime de la fonction publique de l'Etat et dans les régimes complémentaires AGIRC et ARRCO.

Ils soulignent la complexité de l'exercice, en l'absence de données, en gestion, portant sur la composition des ménages des cotisants de ces régimes (conjointes et enfants, écarts d'âge entre conjoints, ressources financières, remariages, etc.) et donc en raison des difficultés à projeter les variables nécessaires au calcul des pensions de réversions, telles que par exemple le nombre de mariages ou encore, pour la CNAV dont les pensions de réversion sont versées sous conditions, les ressources des conjoints survivants.

Les régimes se sont à cet égard engagés dans des pistes d'amélioration de leurs modélisations, en lien notamment avec le développement de modèles de micro-simulation (modèle déjà opérationnel depuis 2004 pour la CNAV, en cours de finalisation pour le SRE qui gère le régime de la fonction publique de l'Etat, et en cours de réflexion à la direction technique du GIE AGIRC-ARRCO).

La présentation des modélisations, en lien avec les réglementations propres à ces régimes, permet de prendre conscience des limites de l'exercice de projection des pensions de réversion, en particulier de celui réalisé en 2012 pour le COR et dont les principaux résultats sont présentés dans le **document 12** du dossier¹. Si les grandes tendances en projection s'expliquent par les perspectives démographiques et économiques, il est difficile d'apprécier, dans le détail des évolutions, ce qui relève des contraintes de modélisation. Rappelons que la masse des pensions de réversion représente en 2013 près de 12 % de la masse globale des pensions de retraite.

¹ Contrairement aux documents 11.1 et 11.3 qui présentent les méthodologies – toujours en vigueur – utilisées pour l'exercice 2012 du COR à la CNAV ainsi qu'à l'AGIRC et à l'ARRCO, le document 11.2 présente le modèle de micro-simulation *Pablo* du SRE postérieur à l'exercice 2012 du COR puisque sa construction a débuté en septembre 2012.